

1.6 RÈGLEMENTS PARTICULIERS DES ÉPREUVES PAR ÉQUIPES

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 1RE DIVISION NATIONALE SENIORS MESSIEURS TROPHEE SAINT SAUVEUR

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^e jours

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour le titre : 3^e au 5^e jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 2 v 7 ; 3 v 6**

3^e jour : ¼ de finale

4^e jour : ½ finales

5^e jour : finale

③ Phase finale pour les barrages : 3^e jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

Pour la phase finale en match play, l'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du capitaine de l'équipe :
il n'y a pas d'obligation de classer les joueurs par ordre des index arrondis.

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard **8 jours** pleins avant le premier jour de l'épreuve.

PRIX

Trophée SAINT SAUVEUR confié à l'équipe gagnante de l'épreuve pendant la remise des prix.

Souvenirs offerts par la ffgolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.